

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « ARABIA SICAV » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 5.427.264 DT et un résultat déficitaire de la période de - 192.681 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ARABIA SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ARABIA SICAV arrêtés au 30 Septembre 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 30 Septembre 2019, 21,78% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 1,78% au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 29 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ - KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 30/09/2019
(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 202 917	4 707 654	4 599 060
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 677 408	4 376 201	3 998 850
b- Obligations et valeurs assimilées	525 509	331 453	600 210
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 182 279	1 163 648	1 040 870
a- Placements monétaires	-	-	-
b- Disponibilités	1 182 279	1 163 648	1 040 870
AC3- Créances d'exploitation	42 068	137 535	189 106
AC4- Autres actifs	-	-	-
TOTAL ACTIF	5 427 264	6 008 837	5 829 035
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	9 566	9 953	11 318
PA2- Autres créditeurs divers	43 563	43 487	74 527
TOTAL PASSIF	53 129	53 440	85 845
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	5 245 513	5 873 908	5 666 409
CP2- Sommes distribuables	128 622	81 489	76 781
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	68	93	93
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	128 554	81 396	76 688
ACTIF NET	5 374 135	5 955 396	5 743 190
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 427 264	6 008 837	5 829 035

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/09/2019
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/07/2019</u> <u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2019</u> <u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2018</u> <u>Au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2018</u> <u>Au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2018</u> <u>Au</u> <u>31/12/2018</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	51 931	168 207	85 310	126 148	133 014
a- Dividendes	42 169	137 497	79 743	111 719	111 719
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	9 762	30 710	5 568	14 430	21 296
PR 2- Revenus des placements monétaires	13 433	36 339	16 472	36 098	52 307
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	65 364	204 546	101 782	162 247	185 321
CH 1- Charges de gestion des placements	17 888	53 650	19 985	57 412	75 929
REVENU NET DES PLACEMENTS	47 475	150 895	81 797	104 835	109 392
PR 3- Autres produits	3 225	7 316	3 721	8 397	9 124
CH 2- Autres charges	9 395	29 720	10 236	31 838	41 831
RESULTAT D'EXPLOITATION	41 305	128 491	75 281	81 393	76 686
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-	63	-	2	2
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	41 305	128 554	75 281	81 396	76 688
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	(63)	-	(2)	(2)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(263 045)	(487 691)	(275 924)	11 937	15 214
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	76 524	172 830	(18 454)	265 131	58 813
Frais de négociation de titres	(1 177)	(6 311)	(3 823)	(10 272)	(14 731)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	(146 393)	(192 681)	(222 919)	348 189	135 982

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 30/09/2019
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/07/2019</u> <u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2019</u> <u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2018</u> <u>Au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2018</u> <u>Au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2018</u> <u>Au</u> <u>31/12/2018</u>
AN 1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
a- Résultat d 'Exploitation	41 305	128 491	75 281	81 393	76 686
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(263 045)	(487 691)	(275 924)	11 937	15 214
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	76 524	172 830	(18 454)	265 131	58 813
d- Frais de négociation de titres	(1 177)	(6 311)	(3 823)	(10 272)	(14 731)
AN 2- DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(75 313)	-	(54 607)	(54 607)
AN 3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
a- Souscriptions					
- Capital	-	-	-	60	60
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	35	35
- Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	3	3
- Droits d'entrée	-	-	-	1	1
b- Rachats					
- Capital	-	(103 458)	-	(6 649)	(6 649)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	3 734	-	(107)	(107)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(1 338)	-	(65)	(65)
- Droit de sortie	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(146 393)	(369 055)	(222 919)	286 858	74 652
AN 4- ACTIF NET					
a- en début de période	5 520 529	5 743 190	6 178 316	5 668 538	5 668 538
b- en fin de période	5 374 135	5 374 135	5 955 396	5 955 396	5 743 190
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS					
a- en début de période	91 957	93 666	93 666	93 776	93 776
b- en fin de période	91 957	91 957	93 666	93 666	93 666
VALEUR LIQUIDATIVE	58,442	58,442	63,581	63,581	61,316
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	(2,65%)	(3,35%)	(3,61%)	6,15%	2,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2019

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de distribution régie par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001.

ARABIA SICAV est gérée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désigné dépositaire de la SICAV

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2019 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 30/09/2019

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Conformément aux normes Comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- au cout amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le cout amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est approprié.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 Septembre 2019 au cout amorti.

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à 4 202 917 DT contre 4 599 060 DT au 31/12/2018, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :		4 406 403	3 677 408	67,76%	
<u>Actions et droits rattachés :</u>		<u>4 166 403</u>	<u>3 411 111</u>	<u>62,85%</u>	
ATL NS 19	120 000	252 000	184 800	3,41%	0,48%
BIAT	1 010	98 668	113 121	2,08%	0,01%
CEREALIS	47 719	197 254	224 279	4,13%	0,98%
CIMENT DE BIZERTE	223 354	916 365	223 354	4,12%	0,51%
LANDOR	36 642	316 156	292 660	5,39%	0,76%
MONOPRIX	48 000	596 339	370 128	6,82%	0,24%
OTH	2 297	16 739	32 794	0,60%	0,00%
PGH	15 358	192 798	191 975	3,54%	0,01%
SAH	35 000	331 211	409 325	7,54%	0,06%
SANIMED	4 985	9 172	9 322	0,17%	0,04%
MEUBLE INTERIEUR	28 000	132 364	108 640	2,00%	0,60%
SFBT	15 800	263 568	300 137	5,53%	0,01%
SOTEMAIL	112 751	249 840	264 965	4,88%	0,43%
SOTUVER	11 600	82 330	107 126	1,97%	0,04%
TELNET	11 427	89 644	88 548	1,63%	0,10%
TPR	43 600	148 790	211 460	3,90%	0,09%
TUVAL	16 425	262 720	268 877	4,95%	0,41%
UNIMED	1 000	10 445	9 600	0,18%	0,00%
<u>Titre OPCVM</u>		<u>240 000</u>	<u>266 298</u>	<u>4,91%</u>	
FCP MOUASSASSET	240	240 000	266 298	4,91%	0,60%
OBLIGATIONS DE SOCIETES :		507 200	525 509	9,68%	
ATB 2007/1 Cat D	3 600	187 200	192 243	3,54%	0,72%
ATB SUB 2017	3 000	270 000	281 395	5,18%	0,60%
ATL 2014/3	500	10 000	10 390	0,19%	0,13%
ATL 2015/2 C	500	40 000	41 481	0,76%	0,07%
TOTAL		4 913 603	4 202 917	77,44%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2019 à 1 182 279 DT contre 1 040 870 DT au 31-12-2018, et se détaille ainsi :

	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Disponibilités	1 182 279	1 163 648	1 040 870
TOTAL	1 182 279	1 163 648	1 040 870

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Vente Actions	42 068	137 535	186 533
Retenue à la source/achat Obligations	-	-	2 573
Créance CDS Billets de trésorerie	172 500	200 833	198 333
Provision /créance CDS	(172 500)	(200 833)	(198 333)
TOTAL	42 068	137 535	189 106

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Rémunération à payer au gestionnaire	5 115	5 514	5 368
Rémunération à payer au dépositaire	4 451	4 439	5 950
TOTAL	9 566	9 953	11 318

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 43 563 DT au 30-09-2019 contre 74 527 DT au 31-12-2018 et se détaille ainsi :

	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Achat Actions	-	-	26 639
Frais transactions	3 142	3 633	191
Redevance CMF	430	463	451
Honoraires Commissaires aux comptes	10 647	10 647	14 235
Frais publications	388	292	593
Jetons de présence	11 259	10 611	15 000
Retenue à la source	1 842	1 994	1 496
TCL	163	155	229
Dividendes à payer	14 556	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136	1 136
TOTAL	43 563	43 487	74 527

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3ième trimestre de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/06/2019</u>	
Montant	5 433 211
Nombre de titres	91 957
Nombre d'actionnaires	21
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Nombre d'actionnaires nouveaux	-
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-
<u>Autres effets /capital</u>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	76 524
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(263 045)
Régularisation des sommes non distribuables	-
Frais de négociation de titre	(1 177)
Droit d'entrée	-
<u>Capital au 30/09/2019</u>	
Montant	5 245 513
Nombre de titres	91 957
Nombre d'actionnaires	21

CP2- Sommes distribuables

	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018	Du 01/01/2018
	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Au 31/12/2018
Sommes distribuables de l'exercice en cours	128 554	81 396	76 688
Sommes distribuables des exercices antérieurs	68	93	93
Sommes distribuables	128 622	81 489	76 781

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2019 au 30-09-2019, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 168 207 DT contre 126 148 DT du 01-01-2018 au 30-09-2018 ;

	Du 01/07/2019	Du 01/01/2019	Du 01/07/2018	Du 01/01/2018	Du 01/01/2018
	Au 30/09/2019	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Au 30/09/2018	Au 31/12/2018
Revenus des Actions	42 169	137 497	79 743	111 719	111 719
Revenus des obligations	9 762	30 710	5 568	14 430	21 296
TOTAL	51 931	168 207	85 310	126 148	133 014

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 36 339 DT du 01-01-2019 au 30-09-2019 et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Intérêts sur comptes de dépôts	13 433	36 339	16 472	36 098	52 307
TOTAL	13 433	36 339	16 472	36 098	52 307

PR3- Autres produits

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 30-09-2019 à 172 500 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 3ième trimestre de l'exercice 2019, ARABIA SICAV a perçu 3 225 DT d'intérêts.

CH1- Charges de gestion des Placements	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire					
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.					
La rémunération de l'AFC	16 388	49 199	18 475	52 973	69 979
Rémunération du dépositaire					
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014					
La rémunération de l'ATB	1 500	4 451	1 511	4 439	5 950
TOTAL	17 888	53 650	19 985	57 412	75 929

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Redevance CMF	1 377	4 134	1 552	4 451	5 880
Commissaire aux comptes	3 588	12 162	3 588	12 060	15 648
Publicité et publication	302	895	302	995	1 296
Services bancaires	7	30	5	24	37
Timbre fiscal	3	10	5	14	15
Jetons de présence	3 780	11 259	4 389	13 115	17 503
TCL	338	1 031	396	1 180	1 451
Autres impôts	-	200	-	-	-
TOTAL	9 395	29 720	10 236	31 838	41 831

5- AUTRES INFORMATIONS	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Données par actions			
Revenus des placements	2,224	1,732	1,979
Charges de gestion des placements	0,583	0,613	0,811
Revenu net des placements	1,641	1,119	1,168
Autres charges	0,323	0,340	0,447
Autres produits	0,080	0,090	0,097
Résultat d'exploitation	1,397	0,869	0,819
Régularisation du résultat d'exploitation	0,001	0,000	0,000
Sommes distribuables de la période	1,398	0,869	0,819
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	(0,001)	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	(0,069)	(0,110)	(0,157)
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	(5,303)	0,127	0,162
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1,879	2,831	0,628
Résultat net de la période	(2,095)	3,717	1,452

Nombre d'Actions	91 957	93 666	93 666
Valeur liquidative	58,442	63,581	61,316